

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Conjoncture : les indices PMI officiel et Caixin-Markit divergent sur l'appréciation de la dynamique de l'activité dans le secteur manufacturier et dans le secteur des services en août

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Economie : le gouvernement chinois annonce une nouvelle accélération du calendrier des émissions d'obligations spéciales des gouvernements locaux, mettant ainsi l'accent sur les investissements en infrastructures ; des nouvelles baisses, générales et ciblées, des RRO sont également annoncées

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Marché obligataire : JPMorgan a annoncé l'intégration d'obligations chinoises dans ses indices

Marché boursier : la CSRC a émis son premier veto à une demande de cotation sur le SSE STAR Market

Ouverture financière : BNP Paribas et Deutsche Bank sont les deux premières banques étrangères à obtenir la licence de souscripteur principal sur le marché interbancaire

Banques : la Bank of Jinzhou en difficulté a finalement publié son rapport annuel de 2018

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Guerre commerciale : rencontre entre les négociateurs chinois et américains en octobre à Washington

Guerre commerciale : la Chine dépose une plainte auprès de l'OMC contre les nouveaux tarifs américains sur 300 Mds USD de produits chinois

Guerre commerciale : les autorités chinoises ciblent encore une fois FedEx

Défense commerciale: imposition par les États-Unis de droits antidumping provisoires à l'importation d'acier de construction en provenance de Chine

Défense commerciale: imposition par la Chine de droits antidumping à l'importation de phénol en provenance des États-Unis, de l'UE, de la Corée du Sud, du Japon, et de Thaïlande

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Climat des affaires : enquête annuelle de l'US-China Business Council (USCBC) sur le climat des affaires en Chine

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Politique industrielle: deux documents précisent la volonté du gouvernement chinois de consolider sa gestion des données issues de l'internet industriel

Automobile : Dongfeng et PSA annoncent un plan de relance de leurs activités en Chine

Automobile : le Conseil des affaires de l'État publie des mesures pour relancer les ventes

Batteries : CATL scelle un partenariat avec Bosch et se rapproche d'un accord avec Porsche

Economie numérique: Didi et AutoX sont sur le point de lancer un service de robots-taxis à Shanghai

中国经济
分析报告



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Développement durable : *déplacement en Chine de la secrétaire exécutive de la CBD et annonce du titre de la COP 15 de la Convention pour la diversité biologique*

Transport aérien : *ouverture prochaine du nouvel aéroport de Pékin*

Transports : *l'Unife appelle à un plus grand level-playing field entre constructeurs européens et constructeurs chinois*

Aéronautique : *COMAC enregistre 105 commandes fermes de son ARJ21 par Air China, China Eastern et China Southern*

Développement durable : *la province du Qinghai désignée « province pilote des parcs nationaux et des aires protégées »*

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Bourse : *hausse de l'indice Hang Seng suite à l'annonce du retrait formel du projet de loi d'extradition*

Entreprises : *nouvelle série de mesures de soutien d'un montant de 4 Mds EUR à destination des PME*

Rating : *Fitch abaisse la notation de Hong Kong de AA+ à AA avec perspective négative*

Entreprises : *démission du président de Cathay Pacific*



CONJONCTURE

Conjoncture : les indices PMI officiel et Caixin-Markit divergent sur l'appréciation de la dynamique de l'activité dans le secteur manufacturier et dans le secteur des services en août

Pour le secteur manufacturier, l'indice des directeurs d'achats (PMI) Caixin-Markit s'élève à 50,4 en août, contre 49,9 en juillet. L'indice PMI officiel s'affiche à 49,5 contre 49,7 en juillet. L'indice officiel est repassé sous la barre des 50, soit la ligne de démarcation entre croissance et recul, en mai après deux mois en territoire positif.

La contraction de l'indice officiel s'explique principalement par la chute des sous-indices de la production, des importations, des achats et des stocks des matières premières. Le sous-indice officiel de l'emploi est au plus bas depuis 2009, quand l'indice Caixin Markit suggère une stabilisation de l'emploi en août. Les deux indices divergent également sur les nouvelles commandes à l'exportation.

Les indices Caixin Markit et officiels divergent aussi sur l'appréciation de la dynamique du secteur des services à 52,5 en août contre 52,9 en juillet pour l'indice officiel alors que l'indice Caixin Markit se hausse à 52,1 en août contre 51,6 en juillet.

Pour mémoire, le PMI manufacturier de Caixin, compilé par la société d'analyse de données IHS Markit Ltd., est axé sur l'industrie légère tandis que l'enquête officielle est basée sur l'industrie lourde.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECONOMIE GENERALE

Economie : le gouvernement chinois annonce une nouvelle accélération du calendrier des émissions d'obligations spéciales des gouvernements locaux, mettant ainsi l'accent sur les investissements en infrastructures ; des nouvelles baisses, générales et ciblées, des RRO sont également annoncées

Suite à la réunion exécutive du 4 septembre présidée par le Premier ministre Li Keqiang, le Conseil des affaires d'Etat a appelé à « davantage d'efforts et de mesures ciblées pour maintenir les indicateurs économiques dans une fourchette appropriée » et assurer la stabilité de « l'emploi, du secteur financier, du commerce extérieur, des investissements et des attentes du marché ». Le Premier ministre a réaffirmé que « la Chine subit une pression croissante en raison d'un environnement extérieur de plus en plus complexe et difficile ».

Le gouvernement chinois mettra ainsi l'accent sur les mesures suivantes :

- i) Le gouvernement envisage de créer 1M de nouveaux emplois pour les diplômés des collèges professionnels et des écoles techniques, et d'offrir un soutien financier pour la formation professionnelle.
- ii) « Le niveau d'inflation sera maintenu à un niveau généralement stable », garantissant ainsi une offre et des prix stables pour le porc.
- iii) La Chine continuera de mettre en œuvre des mesures de réduction des impôts et des charges administratives ainsi que des mesures pour améliorer le climat des affaires.
- iv) Le gouvernement maintiendra une politique monétaire prudente conjuguant « des mesures de précaution et des mesures ciblées ». Le Conseil des affaires d'Etat souligne l'accélération de la mise en œuvre de mesures visant à réduire les taux d'intérêt réels. Des réductions générales et ciblées du ratio de réserves obligatoires sont attendues pour « renforcer la capacité des institutions financières à servir l'économie réelle, en particulier les PME ».
- v) Une hausse des investissements avec l'accélération du calendrier des émissions des obligations spéciales des gouvernements locaux. Les gouvernements locaux devront avoir épuisé leur quota 2019 d'ici fin septembre. Le nouveau quota concernant les obligations spéciales des gouvernements locaux pour l'année 2020 pourrait également être délivré en avance. Entre janvier et août 2019, 2 006 Mds RMB d'obligations spéciales ont été émises, représentant 93,3% du quota prévu pour cette année. En outre, le gouvernement souligne que le champ pour l'utilisation de ces obligations sera élargi aux projets d'infrastructures de transport, notamment les voies ferrées, les voies de métro et les parcs de stationnement, aux projets énergétiques tels que les réseaux électriques et les réseaux de gazoducs, et aux projets écologiques dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et de la préservation des ressources en eau. Les services dans les domaines de l'éducation, des soins médicaux, des soins aux personnes âgées et aux enfants seront également prioritaires. Le gouvernement souligne que ces financements ne devront pas être utilisés dans des secteurs en lien avec l'immobilier, pour des conversions de dettes (*debt swap*) ou pour des projets industriels pouvant être « développés de façon commerciale ».

Pour mémoire, lors de sa réunion trimestrielle du 29 juillet, le bureau politique du PCC s'est engagé à soutenir l'économie par la consommation et les dépenses d'infrastructures, citant des risques



intérieurs et extérieurs pesant sur la croissance chinoise. Il a cependant exclu d'utiliser le secteur immobilier comme stimulus macroéconomique.

Retour au sommaire ([ici](#))



BANQUE ET FINANCE

Marché obligataire : JPMorgan a annoncé l'intégration d'obligations chinoises dans ses indices

JPMorgan entamera l'inclusion progressive d'obligations chinoises dans ses indices de référence des marchés émergents. La pondération de la Chine sera plafonnée à 10%. L'inclusion sera introduite progressivement sur une période de 10 mois à compter du 28 février 2020, et neuf obligations de gouvernements locaux seront incluses, selon le communiqué. Les analystes de *Goldman Sachs* avaient précédemment estimé qu'une telle décision pourrait générer des entrées de fonds d'environ 3 Mds USD par mois au marché obligataire chinois.

Pour mémoire, *Bloomberg Barclays* a ajouté les obligations chinoises à son indice de référence mondial en avril 2019. Le 26 septembre, *FTSE Russell* annoncera également sa décision de l'intégration des obligations gouvernementales chinoises dans son indice de référence mondial.

Marché boursier : la CSRC a émis son premier veto à une demande de cotation sur le SSE STAR Market

Le régulateur des valeurs mobilières chinois (CSRC) a refusé pour la première fois une entreprise voulant s'introduire sur le SSE STAR Market dans le cadre du système d'enregistrement. Cette entreprise - *Eversec Technology Co Ltd* créée en 2008 et fournissant des solutions intégrées de sécurité informatique, a été rejetée du fait de son enregistrement de recettes latentes (*unrealized revenues*) qui génèrent un bénéfice net non réalisé représentant 89,63% du bénéfice net initialement. En outre, *Eversec* s'est vu refuser l'agrément également au motif qu'elle n'aurait pas respecté les règles en matière de divulgation d'information sur certaines opérations financières effectuées au cours de l'exercice. Ça fait au total 149 jours depuis la demande de cotation par *Eversec Technology* le 3 avril et l'entreprise pourra encore soumettre les documents de demande six mois après la date du rejet. Le SSE STAR Market a été lancé le 22 juillet et 28 entreprises sont cotées sur cette nouvelle plateforme de haute technologie pour le moment.

Ouverture financière : BNP Paribas et Deutsche Bank sont les deux premières banques étrangères à obtenir la licence de souscripteur principal sur le marché interbancaire

BNP Paribas et *Deutsche Bank* ont été les deux premières banques étrangères à obtenir la licence de souscripteur principal sur le marché interbancaire (CIBM), depuis l'annonce de cette nouvelle mesure d'ouverture financière par la PBoC le 20 juillet. Ces deux banques sont désormais autorisées à souscrire tout type d'obligation en Chine, quel que soit l'émetteur. Auparavant, les institutions étrangères étaient uniquement autorisées depuis deux ans à être chef de file sur les émissions *Panda Bonds* - obligations en yuan émises par des institutions non financières non-résidente en Chine.

La NAFMII (*National Association of Financial Market Institutional Investors*) a débuté son évaluation des banques étrangères en vue de l'octroi de la licence de souscripteur principal sur le 21 août. Outre *BNP Paribas* et *Deutsche Bank*, quatre autres institutions étrangères étaient en lice : *HSBC*, *Standard Chartered Bank*, *JPMorgan Chase Bank* et *Citibank*.

Banques : la *Bank of Jinzhou* en difficulté a finalement publié son rapport annuel de 2018

La *Bank of Jinzhou* (Actifs : 825Mds RMB) a finalement publié son rapport annuel de 2018 le 1 septembre. La *Bank of Jinzhou*, deuxième banque locale de la province du Liaoning est une *joint-stock bank* en difficulté cotée à Hong Kong depuis 2015. Le 29 juillet, la *Bank of Jinzhou* avait été recapitalisée par ICBC (pour 3 Mds RMB) et deux des quatre grandes sociétés de gestion d'actifs (Cinda Investment Co. Ltd. Et China Great Wall Asset Management).

La *Bank of Jinzhou* a enregistré une perte nette de 4,54Mds RMB (632,6M USD) en 2018, contre un bénéfice net de 9,1Mds RMB l'année précédente en raison d'une charge de 23,7Mds RMB liée à une diminution de la valeur de ses actifs. Le ratio des prêts non-performants de la banque (NPL) a fortement augmenté, à 4,99%, contre 1,04% en 2017, et son ratio de fonds propres a chuté de 11,67% à 9,12%, en dessous de l'exigence réglementaire actuelle de 10,5%. Le ratio de provision pour pertes sur créances de la banque, indicateur clé de sa capacité à supporter les pertes futures, est aussi tombé en dessous de l'exigence réglementaire actuelle de 120%, s'établissant à 105,8%. Compte tenu de ses problèmes financiers, la *Bank of Jinzhou* a annoncé l'annulation du versement de dividendes sur ses actions privilégiées en 2019. Les actions de la banque cotées à Hong Kong ont chuté de 8,6% à 6,4HKD le 2 septembre après une suspension de cinq mois.

Pour mémoire, la mise sous tutelle de la *Baoshang Bank* par la PBoC et la CBIRC fin mai avait ravivé les doutes sur la santé de certains établissements bancaires, notamment des petites et moyennes banques qui souffrent particulièrement de la politique de *de-risking*, ayant davantage recours au *shadow banking* et finançant le secteur privé. En outre, certaines de ces banques se situent dans des régions particulièrement affectées par le ralentissement économique. En août, la *Hengfeng Bank*, basée dans la province du Shandong, a reçu l'approbation officielle d'un plan de restructuration prévoyant des investissements du gouvernement provincial et d'une unité du fonds souverain de la Chine.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Guerre commerciale : rencontre entre les négociateurs chinois et américains en octobre à Washington

Le ministère chinois du Commerce (MofCom) a annoncé, le 5 septembre, la tenue d'une nouvelle séance de consultations entre les négociateurs chinois et américains – la treizième depuis le déclenchement de la guerre commerciale – au début du mois d'octobre à Washington. Cette annonce fait suite à un entretien téléphonique entre les deux équipes de négociation plus tôt dans la journée. Le porte-parole du représentant américain au Commerce (USTR) a en outre précisé que cette rencontre serait précédée par un entretien au niveau vice-ministériel autour de la mi-septembre afin de « poser les bases pour effectuer des progrès significatifs ». Cette annonce intervient alors que sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre de nouveaux tarifs américains (couvrant 112 Mds USD d'importations de biens chinois selon les estimations du [PIIE](#), soit un total d'environ 360 Mds USD de biens chinois soumis à des tarifs), et que la Chine a relevé ses propres tarifs sur environ 29 Mds USD de biens américains (source PIIE). Interrogé sur la question de savoir si la tenue de nouvelles négociations remettait en cause la décision américaine de relever de nouveau le niveau des tarifs au 1^{er} octobre ([voir brèves de la semaine du 26 août 2019](#)), le MofCom a appelé les deux parties à « prendre des actions concrètes pour créer des conditions favorables à la poursuite des consultations ».

Guerre commerciale : la Chine dépose une plainte auprès de l'OMC contre les nouveaux tarifs américains sur 300 Mds USD de produits chinois

Le 2 septembre 2019, le ministère chinois du Commerce (MofCom) a déposé une plainte auprès de l'OMC contre les nouveaux tarifs américains de 15% sur 300 Mds USD de produits chinois, dont une partie est entrée en vigueur le 1 septembre 2019, et la deuxième devrait être effective le 15 décembre 2019 ([voir brèves de la semaine du 26 août 2019](#)). Dans la plainte, la Chine accuse surtout les Etats-Unis d'avoir violé le principe de la nation la plus favorisée et le système multilatéral dans le cadre de l'OMC, en imposant des tarifs sans chercher d'abord à porter le recours devant l'organe de règlement des différends de l'OMC. Selon le communiqué du MofCom, « les tarifs américains vont sévèrement à l'encontre du consensus atteint à Osaka entre les dirigeants des deux pays, ce dont la Chine est fortement mécontente et à quoi elle s'oppose résolument ». En vertu des règles de l'OMC, une période de consultations Chine-États-Unis de 60 jours va s'ouvrir et pourra déboucher, faute d'accord, sur la constitution d'un panel. Pour rappel, la Chine a déjà déposé deux plaintes à l'OMC visant les tarifs américains imposés au titre de la Section 301 et une plainte contestant les tarifs américains sur l'acier imposés en vertu de la Section 232 ([voir brèves de la semaine du 2 avril 2018](#)).

[Lire la plainte chinoise auprès de l'OMC \(DS587\)](#)

Guerre commerciale : les autorités chinoises ciblent encore une fois FedEx

Le 3 septembre, l'agence de presse *Xinhua* a annoncé le lancement d'une nouvelle enquête vis-à-vis l'entreprise américaine FedEx, suspectée d'avoir cherché à livrer un colis contenant des « couteaux contrôlés » depuis Canton jusqu'à Hong Kong. FedEx a fermement nié cette accusation en réagissant que « le colis vient d'un client régulier et a été remis aux autorités compétentes par FedEx, conformément à nos procédures habituelles. Le colis n'a jamais quitté sa ville d'origine, n'a jamais été livré et est désormais en possession des autorités ». Pour rappel, le présent incident est le dernier

épisode d'une série des enquêtes récemment lancées par les autorités chinoises contre FedEx : au mois d'août, FedEx a été soumise à une enquête après avoir été suspectée d'avoir livré un colis à destination de Fuzhou contenant des armes à feu (voir brèves de la semaine du 19 août). Au début du mois de juin, le bureau national de la Poste chinoise avait annoncé l'ouverture d'une première enquête sur FedEx après le détournement de plusieurs colis originellement destinés à Huawei, suite à l'inscription de l'entreprise chinoise sur la « liste des entités » américaine ([voir brèves de la semaine du 3 juin](#)). La presse chinoise, à de multiples reprises, a fait de FedEx un candidat potentiel pour la future « liste des entités peu fiables » (« *unreliable entities list* »), annoncée par le MofCom le 31 mai, destinée à recenser les organisations ou personnes physiques étrangères qui « imposent sur des entités chinoises et pour des motifs non-commerciaux, des blocages ou d'autres mesures susceptibles de causer des dommages substantiels à l'industrie chinoise et de poser une menace potentielle à la sécurité nationale » (voir brèves de la semaine du 27 mai). Cette liste n'a à ce jour toujours pas été rendue publique.

Défense commerciale : imposition par les États-Unis de droits antidumping provisoires à l'importation d'acier de construction en provenance de Chine

Le département américain du Commerce (DoC) a annoncé l'imposition de mesures antidumping provisoires à l'importation de certains aciers de construction en provenance de Chine et du Mexique. Ces droits – d'un niveau variant entre 0 et 140% pour ce qui concerne les produits chinois – seront d'abord imposés à titre temporaire ; ils pourront prendre un caractère définitif, en cas de décision du DoC en ce sens, à compter du mois de janvier 2020. Les importations américaines d'acier de construction chinois ont représenté environ 900 M USD en 2018.

[Lire le communiqué du DoC](#)

Défense commerciale : imposition par la Chine de droits antidumping à l'importation de phénol en provenance des États-Unis, de l'UE, de la Corée du Sud, du Japon, et de Thaïlande

Le ministère chinois du Commerce (MofCom) a annoncé sa décision d'imposer des droits antidumping sur les importations de phénol en provenance des États-Unis, de l'UE, de Corée du Sud, du Japon, et de Thaïlande - une annonce effective au 6 septembre 2019, pour une durée de 5 ans ; cette décision résulte d'une enquête lancée en mars 2018, initiée suite à une plainte de l'industrie domestique du phénol. Les entreprises américaines sont soumises à des droits variant entre 244% à 287%, tandis que les entreprises européennes sont soumises à des droits de 30%.

Retour au sommaire ([ici](#))

CLIMAT DES AFFAIRES

Climat des affaires : enquête annuelle de l'US-China Business Council (USCBC) sur le climat des affaires en Chine

L'US China Business Council, organisation représentant les intérêts d'environ 200 entreprises américaines actives en Chine (dont de grandes multinationales), a publié le 29 août la 19^{ème} édition de son enquête annuelle – conduite auprès de ses membres – sur le climat des affaires en Chine. Cette année encore, l'état des relations bilatérales États-Unis-Chine est cité par les entreprises américaines comme le premier défi pour leurs activités. En particulier, 49% des entreprises interrogées signalent une diminution de leurs ventes du fait de l'imposition de tarifs chinois ; 43% déclarent avoir été contraintes de modifier leur chaîne d'approvisionnement du fait de la guerre commerciale ; 37% disent avoir vu leurs ventes diminuer du fait des inquiétudes de leurs partenaires chinois quant au fait de faire affaire avec une entreprise américaine (une part multipliée par 7 en un an) ; 28% témoignent avoir été contraintes de repousser ou d'annuler des projets d'investissement. Une entreprise sur trois déclare en outre être confrontée à une « surveillance accrue » de la part des autorités dans le contexte de guerre commerciale. La question du *level playing field* sur le marché chinois domine également les préoccupations des entreprises interrogées, avec un fort sentiment de discrimination s'agissant des procédures d'octroi de licences et d'approbations administratives (47% y voient des « signes de protectionnisme »), de la mise en œuvre des réglementations (41%) ou des politiques d'innovation (31%). Seuls 3% des entreprises interrogées estiment que les entreprises d'État chinoises ne bénéficient pas « d'avantages tangibles » de la part des autorités chinoises (sont citées en premier lieu : les préférences fiscales et les subventions). Dans ce contexte, la grande majorité des entreprises américaines interrogées réaffirment leur attachement au marché chinois (il s'agit d'une des cinq priorités d'investissement pour 82% d'entre elles), malgré une légère érosion de ce sentiment par rapport à l'année dernière (en baisse de 8 points). 13% des entreprises disent avoir déplacé ou envisager de déplacer leurs activités en dehors de Chine (+3 points par rapport à 2018). Si 46% des opérateurs jugent leurs opérations en Chine plus profitables que sur les autres marchés (+8 points par rapport à 2018), ils ne sont que 52% à anticiper une augmentation de leurs recettes en 2019 (-26 points).

[Lire le rapport complet](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Politique industrielle: deux documents précisent la volonté du gouvernement chinois de consolider sa gestion des données issues de l'internet industriel

Le 28 août 2019, dix ministères et administrations centrales chinoises, parmi lesquelles le Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) et l'Administration d'Etat pour la Science, la Technologie et l'Industrie de la Défense nationale (SASTIND) ont conjointement publié leurs « avis sur le renforcement de la sécurité de l'Internet industriel ». Ce document, qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative Internet+, prévoit un développement en deux étapes.

Dès la fin de l'année 2020, un système intermédiaire doit être opérationnel. D'un point de vue institutionnel, des systèmes de contrôles, des mécanismes et plateformes de partage d'information devront être développés. De plus, d'un point de vue technologique, 20 projets pilotes « innovants » développés par des entreprises seront sélectionnés afin d'augmenter le niveau de sécurité de l'appareil industriel chinois et 20 standards de sécurité pour l'internet industriel devront être créés. L'objectif final de ce plan est d'aboutir à un système cohérent, complet et sécurisé à l'horizon 2025, une échéance qui correspond à celle du plan Made in China 2025, bien que le lien avec cette initiative, critiquée notamment par les Etats-Unis, ne soit pas mentionné (en revanche, l'annonce mentionne explicitement l'automobile, l'électronique, l'aérospatial et l'énergie comme des secteurs importants de cette initiative, des secteurs qui sont mis en avant dans le cadre de « Made in China 2025 »).

Dans cette même optique, le MIIT a lancé le 4 septembre une consultation sur de nouvelles « directives sur le développement du *big data* ». Ce texte prévoit la mise en place d'un système national de *big data* à l'horizon 2025. Pour ce faire, neuf « tâches » et trois « projets » ont été annoncés afin d'améliorer la gouvernance et la gestion des données. En outre, certaines mesures de soutien sont annoncées, comprenant notamment des incitations financières, des mesures d'accompagnement à la formation de « talents », ainsi qu'une volonté affichée de s'appuyer sur des coopérations internationales.

La mise en place de plateformes centralisées de partage de données permet, selon le gouvernement chinois, de garantir la sécurité des données stratégiques, mais aussi de renforcer l'utilisation du *big data* à des fins industrielles. Le texte publié le 4 septembre mentionne ainsi la volonté de la Chine de créer des plateformes nationales telles qu'« un centre de données d'internet industriel » ou une « plateforme pour le renforcement du *big data* industriel. En effet, en centralisant ces données, celles-ci sont consolidées et deviennent plus facilement exploitables, notamment pour le développement de solutions d'intelligence artificielle.

[Lire les « avis sur le renforcement de la sécurité de l'Internet industriel »](#) (en chinois)

[Lire les « directives sur le développement du *big data* »](#) (en chinois-texte en phase de consultation)

Automobile : Dongfeng et PSA annoncent un plan de relance de leurs activités en Chine

Le 5 septembre 2019, à l'occasion du salon automobile de Chengdu, PSA et Dongfeng ont annoncé un plan de relance de leur coentreprise en Chine (DPCA). Ce plan prévoit de revenir à des ventes annuelles de 400 000 véhicules à l'horizon 2025 (contre 255 000 en 2018) et de lancer 14 nouveaux modèles en Chine. Pour assurer la pérennité de cette stratégie, DPCA a annoncé sa volonté de restructurer ses opérations, de vendre certains actifs non utilisés et de faire passer son seuil de rentabilité sous les 180 000 véhicules dès 2019 puis sous 150 000 à l'horizon 2021.

Cette annonce intervient un mois après que [Reuters](#) a dévoilé un document interne, indiquant que DPCA allait arrêter les activités de deux de ses quatre usines à Wuhan (Hubei). Cette décision, qui implique une réduction de moitié des effectifs du groupe (suppression de 4 000 emplois), s'explique par les résultats récents de la marque PSA en Chine. En 2018, PSA a vendu 254 600 véhicules dans le pays, en baisse de 34% sur l'année. Au premier trimestre 2019, les ventes du groupe en Chine ont encore chuté de 57% en glissement annuel.

Automobile : le Conseil des affaires de l'État publie des mesures pour relancer les ventes

Le 27 août 2019, le Conseil des affaires de l'État a rendu public une [série de mesures](#) visant à relancer la consommation, et notamment les achats de véhicules neufs. Le texte invite en particulier les gouvernements locaux à envisager de lever – partiellement ou tout à fait – les restrictions sur les ventes de véhicules thermiques et à encourager « activement » les ventes de véhicules à énergie nouvelle (VEN).

Ces mesures interviennent dans un contexte particulièrement difficile pour le marché automobile chinois : en juillet, les ventes de véhicules de tourisme ont baissé pour le troisième mois d'affilée (-12,8% en glissement annuel sur les sept premiers mois de l'année 2019). Pour la première fois depuis janvier 2017, ce recul a même emporté les ventes de VEN (-4,7% en glissement annuel) dont les subventions – déjà réduites de moitié en 2019 – devront s'interrompre totalement au 31 décembre 2020. Par ailleurs, en août, le Ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT) a annoncé en août son intention de soutenir la mise en place de zones réservées aux VEN dans certaines villes (*voir brèves du 23 août*).

Depuis le début de l'année, seules deux des huit villes de Chine ayant mis en œuvre des restrictions à l'achat de nouveaux véhicules à moteur thermique ont pris l'initiative de les lever : en juin 2019, Canton et Shenzhen ont en effet annoncé que 100 000 et 80 000 véhicules supplémentaires pourront être vendus dans leur circonscription d'ici la fin de l'année 2020. Les autres villes concernées (Pékin, Shanghai, Tianjin, Hangzhou, Xi'an et Guiyang) ont jusqu'ici maintenu leur politique de contrôle strict des ventes de véhicules neufs.

Le soutien aux ventes de véhicules est attendu depuis plusieurs mois. En avril, un document interne de la Commission nationale pour la Réforme et le Développement (NDRC) a fuité, qui proposait déjà de lever certaines restrictions à l'achat de véhicules neufs mises en place par les gouvernements locaux. Le document allait toutefois plus loin, et proposait d'augmenter les quotas d'achats de 50% à 100% entre 2019 et 2020 par rapport aux niveaux en vigueur en 2018 et de subventionner la mise à la casse des véhicules polluants de moins de 10 ans et favoriser leur remplacement par des véhicules à énergie nouvelle (VEN) (*voir brèves du 19 avril 2019*).

Batteries : CATL scelle un partenariat avec Bosch et se rapproche d'un accord avec Porsche

CATL, le leader chinois des batteries, a annoncé le 5 septembre s'être allié à l'entreprise allemande Bosch pour le développement de batteries. L'accord entre les deux groupes prévoit que CATL soit en charge du design, du développement et de la fabrication de cellules de batterie 48V, qu'elle produira selon les besoins du fournisseur automobile allemand. Bosch met en avant que cette collaboration permettra de combiner les compétences de CATL avec l'expérience de la marque allemande premier équipementier mondial, dans les systèmes de gestion des batteries. Bosch opère en effet depuis 2018 une usine spécialisée dans les batteries 48V à Wuxi (Jiangsu) et prévoit que 20% des voitures neuves vendues dans le monde seront équipées de telles batteries à l'horizon 2025. A cette échéance, Bosch anticipe une multiplication par dix de ses ventes liées aux technologies des véhicules électriques pour atteindre 5 Mds EUR dans le monde.

La veille (4 septembre), un représentant du constructeur Porsche avait également annoncé que son entreprise était « en bonne discussion » pour équiper ses futurs véhicules de batteries CATL. Alors que Volkswagen, la maison-mère de Porsche, mais aussi PSA et BMW, utilisent déjà en partie des batteries produites par CATL, le modèle Taycan, premier véhicule 100% de Porsche, est alimenté par les batteries coréennes de LG Chem.

Ces nouveaux exemples illustrent la percée de CATL auprès des acteurs industriels allemands. En juillet 2018, le groupe avait décidé de s'implanter à Erfurt et un contrat de 240 M EUR avait été signé en marge d'un déplacement de Xi Jinping à Berlin. En Allemagne, CATL prévoit de créer 600 emplois et de fournir 14 GWh par an, ce qui en ferait la plus importante usine de batteries pour véhicules électriques d'Europe.

Les batteries peuvent représenter jusqu'à 40% de la valeur ajoutée d'un véhicule à énergie nouvelle (VEN), ce qui en fait un enjeu économique majeur. Pour faire face à la montée en puissance de la Chine, premier producteur mondial, et de ses entreprises (CATL mais également BYD par exemple), la France et l'Allemagne ont annoncé en mai 2019 le lancement d'un projet européen surnommé « l'Airbus des batteries » et qui vise à terme à réunir entre 5 et 6 Mds EUR d'origines publique et privée afin de soutenir le développement d'une filière européenne des batteries. À cette occasion, Bruno Le Maire avait notamment annoncé : que l'Europe « n'est pas condamnée à dépendre des importations technologiques des deux grandes puissances que sont les Etats-Unis et la Chine ».

Economie numérique: Didi et AutoX sont sur le point de lancer un service de robots-taxis à Shanghai

A l'occasion de la World Artificial Intelligence Conference (WAIC) qui s'est tenue à Shanghai entre le 29 et le 31 août 2019, Didi Chuxing et AutoX ont annoncé la mise en place « d'ici quelques mois » de services de véhicules autonomes. Dans un premier temps, 30 véhicules arborant la marque Didi, leader des VTC dans le pays, seront déployés dans le quartier Jiading, à Shanghai, contre une centaine pour AutoX, start-up spécialisée dans les véhicules autonomes. Cette première expérimentation sera gratuite pour les usagers, le but étant de collecter des données à des fins de développement. Par la suite, Didi envisage d'offrir ces services dans trois agglomérations chinoises à l'horizon 2020 et à l'étranger dès 2021.

Bien que le projet Apollo de Baidu, lancé en 2017, ait été certifié par le Ministère des Sciences et Technologies (MOST) comme plateforme nationale pour les véhicules autonomes afin d'intégrer les solutions développées par les différentes parties prenantes (constructeurs chinois et étrangers, entreprises d'IA, télécoms etc.), ni Didi ni AutoX ne participent à cette initiative. Baidu, qui se revendique comme « l'Android des véhicules connectés » et ambitionne de concurrencer Waymo (Google), pourrait donc assister à l'émergence d'un nouveau concurrent.

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : déplacement en Chine de la secrétaire exécutive de la CBD et annonce du titre de la COP 15 de la Convention pour la diversité biologique

Le ministre de l'écologie et de l'environnement (MEE), M. LI Ganjie, et la Secrétaire exécutive de la Convention pour la diversité biologique (CBD), Mme Cristina PASCA PALMER, ont annoncé dans une conférence de presse conjointe à Pékin le 3 septembre le titre officiel de la CoP15 : « *Ecological Civilization – Building a Shared Future for All Life on Earth* ».

En compagnie de M. HUANG Runqiu, Vice-ministre du MEE, Mme PASCA PALMER s'est ensuite rendue au *Foreign Economic Cooperation Office* (FECO) du MEE. Après des échanges avec le Comité de mise en œuvre pour la CoP15 sur l'avancement de la préparation de la Conférence, elle a présidé avec M. HUANG Runqiu un séminaire sur l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les politiques publiques. Y ont participé des représentants du MEE, du Ministère des ressources naturelles (MNR), du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales (MARA) et de l'Administration nationale des forêts et des prairies (NFGA).

Transport aérien : ouverture prochaine du nouvel aéroport de Pékin

Les autorités du nouvel aéroport de Pékin Daxing (PKX) viennent de rendre public un plan d'action pour l'ouverture de l'aéroport dont la conception a été réalisée par ADPi. Les premiers vols commerciaux pourraient être programmés dès le 20 septembre. Ces premières liaisons depuis Pékin Daxing concerneraient notamment des vols opérés par Air China, China Eastern, et China Southern (en A380) à destination de Chengdu, Shanghai et Canton. A ce stade, 15 compagnies aériennes ont confirmé leur intention d'opérer depuis Daxing, dont 7 chinoises (China Southern, China Eastern, Air China, China United Airlines, Hebei Airlines, Capital Airlines et Juneyao Air) et 8 étrangères (British Airways, Polish Airlines, Finnair, Malaysia Airlines, Royal Air Maroc, Royal Brunei Airlines, Effie Airlines et Himalayan Airlines). Au cours de la saison IATA d'hiver 2019/2020, ce sont 116 liaisons qui seront exploitées depuis le nouvel aéroport de Pékin, dont 101 destinations domestiques et 15 internationales. Après transfert progressif de ses capacités opérationnelles de l'actuel aéroport de Pékin Capital au nouvel aéroport de Pékin Daxing, China Southern devrait exploiter d'ici à 2025 environ 40% des allocations aéroportuaires (« slots ») du hub, avec une flotte de 200 avions basés. Les investissements de China Eastern, partenaire stratégique d'Air France KLM (8,8% du capital), sont relativement du même ordre (30% des slots, 200 avions basés). China Eastern devrait d'ailleurs ouvrir une liaison régulière quotidienne vers Paris depuis Pékin Daxing d'ici le printemps 2020. Pour rappel, les autorités chinoises estiment que le hub de Daxing devrait atteindre 45 millions de passagers en 2022 et de l'ordre de 72 millions de passagers en 2025. La cérémonie officielle d'inauguration de l'aéroport de Pékin Daxing, en présence des plus hautes autorités chinoises, devrait intervenir à la veille des célébrations du 70ème anniversaire de la naissance de la République Populaire de Chine, le 1^{er} octobre prochain.

Aéronautique : COMAC enregistre 105 commandes fermes de son ARJ21 par Air China, China Eastern et China Southern

Les trois plus grandes compagnies aériennes d'Etat chinoises (Air China, China Eastern et China Southern) ont annoncé, le 30 août dernier, des commandes fermes de 35 appareils ARJ21 chacune, jet régional bi-moteur produit par COMAC (Commercial Aircraft Corporation of China) et dont l'entrée en service remonte à 2016. Au total, l'achat de ces 105 appareils représente un montant global de 4 Mds USD au prix catalogue. Les livraisons seront échelonnées entre 2020 à 2024. Ces annonces, qui viennent étoffer le carnet de commande de COMAC, interviennent dans un contexte où les autorités chinoises cherchent à développer le marché de l'aviation régionale tout en promouvant l'offre chinoise. Cette offre pourrait d'ailleurs être complétée prochainement par le programme MA700, développé par Xi'An Aircraft Industrial Corp, filiale d'AVIC (Aviation Industry Corporation of China), avion turbopropulseur dont le vol inaugural est prévu d'ici la fin 2019 (entrée sur le marché planifiée en 2022). Par ailleurs, les autorités chinoises ont fixé à COMAC un objectif de livraisons de 100 appareils ARJ 21 en 2021, que cette commande groupée pourrait aider à atteindre. En effet, à ce jour, malgré 22 clients et 596 commandes annoncées par COMAC (fermes ou optionnelles), seuls 14 appareils ARJ21 ont été livrés, à deux compagnies uniquement : Chengdu Airlines, filiale de COMAC, pour la plupart, ainsi que Genghis Khan Airlines, petite compagnie de Mongolie intérieure.

Transports : l'Unife appelle à un plus grand *level-playing field* entre constructeurs européens et constructeurs chinois

Faisant suite à l'annonce du rachat de l'activité de construction de locomotives de l'entreprise allemande Vossloh par l'entreprise ferroviaire chinoise d'Etat CRRC le 27 août, l'Unife, association représentant l'industrie manufacturière du rail européen et basée à Bruxelles, a publié un communiqué appelant à un véritable *level-playing field* et des conditions de traitement justes entre les fournisseurs ferroviaires européens et chinois sur les deux marchés.

Selon l'Unife, le marché chinois est devenu de plus en plus difficile d'accès voire inaccessible pour les entreprises de construction ferroviaire européennes, l'Unife évaluant à 18% son taux d'accessibilité actuel comparé à 63% il y a moins de 8 ans. En parallèle, l'Unife pointe du doigt la concurrence croissante des entreprises chinoises du ferroviaire à l'international, secteur stratégique pour la Chine tant dans sa stratégie nationale « Made in China 2025 » qu'internationale des Nouvelles routes de la soie (BRI).

En outre, l'Unife appelle la Commission européenne à trois actions : (i) d'abord s'assurer de l'application du principe de réciprocité dans les appels d'offre publics européens, conformément à la communication de la Commission en date du 24 juillet, ensuite (ii) à la publication d'un rapport identifiant les manques de la loi européenne vis-à-vis de potentielles distorsions de marché créées sur le marché européen par un actionnariat et un financement souverain étranger et (iii) à obtenir de la Chine une nouvelle offre permettant la levée des barrières à l'accès au marché ferroviaire chinois dans le cadre de l'accord UE-Chine en matière d'investissement, afin que ce dernier soit conclu d'ici 2020. Enfin, l'Unife appelle le Conseil et le Parlement européen à finaliser les discussions sur l'Instrument de passation de marché international (IPI), outil qui permettrait notamment de réaliser un plus grand *level-playing field* pour les entreprises européennes à l'international, et qui « devra inclure des règles excluant des entreprises d'État étrangères des marchés publics européens ».

[Voir le communiqué complet de l'Unife](#)



Développement durable : la province du Qinghai désignée « province pilote des parcs nationaux et des aires protégées »

Le 11 juin dernier, la province du Qinghai a reçu le statut de « province pilote des parcs nationaux et des aires protégées » de la part du gouvernement provincial du Qinghai et de l'Administration nationale des forêts et des prairies (NFGA). Ce statut lui a été attribué en raison de deux parcs nationaux pilotes dans le Qinghai : le parc national Sanjiangyuan (littéralement « la source des trois rivières », soit le Yangtsé, le fleuve Jaune et le Mékong), plus ancien parc national pilote en Chine, et le parc national des monts Qilian. Ces deux parcs nationaux pilotes ont été approuvés par M. XI Jinping successivement en 2015 et 2017.

Marque de l'importance de ce programme pour les autorités centrales, le premier Forum sur les parcs nationaux qui s'est tenu à Xining dans le Qinghai les 19 et 20 août, a reçu une lettre de félicitations du Président chinois M. XI Jinping. En outre, l'office des informations du conseil des affaires d'Etat, organe central du pouvoir chinois, a tenu une conférence de presse de présentation de ce programme le 4 septembre.

Retour au sommaire ([ici](#))



HONG KONG et MACAO

Bourse : hausse de l'indice Hang Seng suite à l'annonce du retrait formel du projet de loi d'extradition

L'indice Hang Seng a bondi de 3,9% à 26 523 points le 4 septembre en anticipation de l'annonce prononcée le soir par la Cheffe de l'exécutif Carrie Lam du retrait formel du projet de loi d'extradition. Il s'agit de la hausse la plus élevée en 10 mois, avec notamment une hausse de 7,4% du sous-indice pour l'immobilier (HS Properties Sub-index) et de 3,7% pour le sous-indice pour la finance (HS Finance Sub-index). Le HSI s'est stabilisé à 26 515 points le lendemain 5 septembre.

Entreprises: nouvelle série de mesures de soutien d'un montant de 4 Mds EUR à destination des PME

L'annonce du retrait du projet de loi d'extradition s'est accompagnée d'une nouvelle série de mesures de soutien aux PME hongkongaises, confrontées à des difficultés de trésorerie et de financement. Le Secrétaire aux Finances Paul Chan et le Secrétaire au Commerce et au Développement économique Edward Yau, ont indiqué, le 4 septembre, que les PME en recherche de financements auraient accès à 40 fonds gouvernementaux totalisant 35 Mds HKD (4,05 Mds EUR). Les nouvelles mesures visent à assouplir le système de garantie de financement des PME, en permettant aux entreprises en phase de démarrage de bénéficier de la garantie à 90% du gouvernement sur des prêts d'un montant maximal de 6 M HKD (690 000 EUR). L'obligation pour les entreprises d'être enregistrées depuis une année au moins afin de pouvoir bénéficier de cette garantie, a été supprimée. Les demandeurs retenus se verraient accorder un délai de paiement de cinq ans et seraient en mesure de rembourser les intérêts pendant un an avant d'effectuer des paiements sur le montant en principal. Ce fonctionnement s'appliquera également désormais au système de garantie de prêt aux PME.

Rating : Fitch abaisse la notation de Hong Kong de AA+ à AA avec perspective négative

L'agence de notation Fitch a abaissé le 5 septembre le rating souverain de Hong Kong de AA+ à AA avec perspective négative. L'agence cite trois facteurs de risque : l'érosion de l'autonomie de la région administrative spéciale (i), la poursuite de l'instabilité sociale qui dégrade la perception de l'état de droit et l'environnement des affaires (ii), et la preuve que l'économie de Hong Kong est sujet à des retombées accrues de de l'économie chinoise au regard de leurs liens (iii). Les facteurs positifs seraient la résolution des tensions sociales en cours permettant une reconstruction durable de la confiance dans l'environnement des affaires, et une amélioration du profil du crédit souverain chinois. Fitch estime la croissance de Hong Kong à 0% pour 2019 et 1,2% pour 2020.

Entreprises : démission du président de Cathay Pacific

Le président de Cathay Pacific, John Slosar, a démissionné le 4 septembre. Un communiqué de la compagnie aérienne hongkongaise a indiqué que la démission de John Slosar était due à son départ à la retraite et non en raison d'un éventuel désaccord avec le conseil d'administration de la société. John Slosar sera remplacé par Patrick Healy (britannique), l'un des dirigeants de Swire (l'actionnaire majoritaire de Cathay Pacific), qui prendra ses nouvelles fonctions le 6 novembre 2019.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Zilan Huang, Camille Bortolini, Furui Ren, Lianyi Xu, Antoine Moisson, Pierre Martin, Christine Zhang, Antoine Bernez, François Lemal, Wei Li, Maxime Sabourin, Charlotte Lau

Revu par : Pierre Martin, Julien Dumond, François Lemal, Dominique Grass, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Jean-Marc Fenet